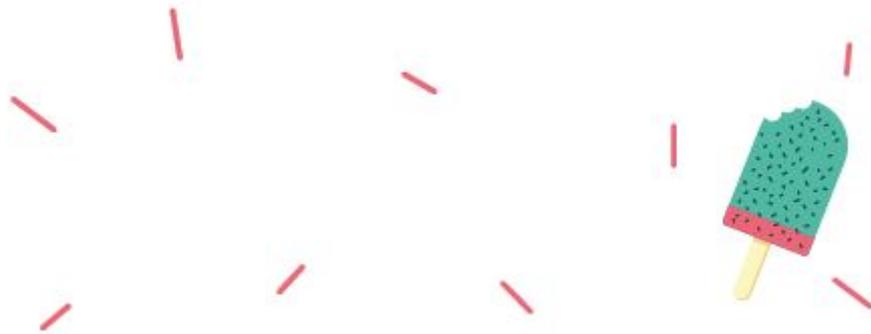


Aide aux vacances enfants - AVE



Modalités de conventionnement pour les structures qui organisent des séjours auprès d'enfants et d'adolescents de familles allocataires de la Caf de l'Isère



Pour une première demande d'agrément

Sur le site <https://partenaires.vacaf.org>, vous devez faire une demande d'accès au site de gestion <https://2021.vacaf.org> en remplissant le formulaire de demande.

Si vous utilisez un anti-spam, vérifier que le mail d'activation n'est pas dans les indésirables.

BIENVENUE SUR LE SITE DÉDIÉ AUX PARTENAIRES VACAF

VACAF facilite l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre de familles et d'enfants. Des aides en tiers-payant sont accordées aux familles allocataires pour des séjours en vacances, dans des centres de vacances ou de l'été, de plein air agréés par VACAF (dépistés, AVE et AVE).

Pour toutes demandes d'agrément, concernant les dispositifs enfants ou familles, voir les modalités ci-dessous.

DEMANDER UN AGRÈMENT À VOTRE CAF

MODALITÉS D'ACCÈS POUR LA CAMPAGNE 2019

VOUS ÊTES DÉJÀ LABELLISÉ VACAF

Contrairement à ce que vous avez déclaré au moment de votre demande de passe 2019, vous pouvez faire une demande d'accès au site de gestion 2019. Un nouveau passe 2019, cliquer sur le lien "mot de passe oublié".

Cette procédure concerne le représentant légal de la structure.

Les accès des collaborateurs sont tous désactivés par défaut. Vous devez donc, réactiver les collaborateurs que vous souhaitez habilités pour la campagne 2019, voir pour ce faire en créant un nouveau.

VOUS N'ÊTES PAS LABELLISÉ ET VOUS VEULEZ DEMANDER UN NOUVEAU AGRÈMENT

Vous pouvez faire une demande d'accès au site de gestion. Une fois votre accès activé, vous pourrez faire votre ou vos demandes d'agrément en ligne.

Pour faire une demande d'accès au site de gestion 2019 : Cliquez ici

Support d'aide pour les partenaires n'ayant pas encore d'accès VACAF

Merci et à bientôt,
L'équipe VACAF

Activation d'accès VACAF Campagne 2019

Vous allez activer votre accès au site VACAF 2019. Conformément aux règles de sécurité du site, vous devez choisir un mot de passe fort pour votre accès. Votre mot de passe doit être composé de 8 caractères au minimum à 12 caractères au maximum et doit contenir au moins 3 des 4 types de caractères suivants :

1. lettres majuscules sans accent : A à Z
2. lettres minuscules sans accent : a à z
3. chiffres : 0 à 9
4. caractères spéciaux parmi les suivants : ! # \$ % & * ' / . : ; = _

Informations sur le responsable légal

Cette : [dropdown]
Nom : [input]
Prénom : [input]
Péphone : [input]
Téléphone : [input]
Email : [input]
Vérification de l'email : [input]

Informations sur la structure

Nom de la structure : [input]
Adresse administrative : [input]
Code postal : [input]
Ville : [input]
Pays : FRANCE
▲ Seules les structures ayant leur siège en France peuvent demander un agrément.
Votre fonction : [input]
 Je certifie être le représentant légal de cette structure (gérant, président, etc.)

Pour éviter les inscriptions via des robots informatiques, merci de valider le CAPTCHA ci-dessous.

Je ne suis pas un robot

Valider ma demande d'inscription

VACAF.ORG
Activation de votre accès VACAF

Jeudi 04 Janvier 2019 à 17h52

Bonjour,

Nous avons bien reçu votre demande d'accès au site de gestion VACAF pour la campagne 2019. Afin de valider votre demande, nous devons activer votre compte et choisir un mot de passe à l'adresse : login@2021.vacaf.org

Contacter le service VACAF

Ceci est un message d'information de l'équipe de gestion VACAF.
<https://2021.vacaf.org>

VACAF - CAF de l'Isère
100 avenue de la République - 38000 Grenoble Cedex 3

Activation d'accès

Nom : [input] [VOTRE NOM]
Prénom : [input] [VOTRE PRÉNOM]
Email : [input] [VOTRE MAIL]

Mot de passe : [input]
Vérification du mot de passe : [input]

Activer mon accès

Une fois l'accès activé, vous pouvez effectuer une ou plusieurs demandes d'agrément. Vous complétez une fiche de renseignement : identité, coordonnées, tranches d'âge prises en charge, activités, etc.



Demander un nouvel agrément dispositifs enfants pour une nouvelle structure

AVEL,AALS,ALSH,BTL : dispositifs dédiés aux vacances enfants (groupes, colonies, camps, ...)

choisissez une caisse dans ce sélecteur ...

NB : si vous souhaitez demander un agrément pour un nouveau dispositif mais sur une structure déjà enregistrée, ne créez pas une nouvelle fiche. Utilisez le module de mise à jour pour modifier votre fiche structure existante. Ouvrez le bandeau rouge de mise à jour en haut de cette page.

Vous recevez, ensuite, par mail la convention AVELL et devrez la retourner en 2 exemplaires signés, accompagnés des statuts, du projet éducatif de la structure et du projet pédagogique des séjours à l'adresse mail suivante : avel.cafisere@caf.cnafmail.fr

Après avoir étudié la demande, la Caf statuera sur la demande d'agrément. Elle peut également vous demander des informations complémentaires.

A la validation de l'agrément, vous recevrez un mail de confirmation. Une fois la fiche structure renseignée, vous aurez accès à la saisie des séjours 2021 sur le site de Vacaf.

Attention, en tant que responsable de la structure, vous êtes chargé de donner des accès à vos collaborateurs.

Pour une demande de renouvellement d'agrément ou pour les structures toujours agréées

Vous devez vous connecter au site de gestion <https://2021.vacaf.org> avec vos identifiants 2020 (sans passer par le site Vacaf partenaires). Un changement de mot de passe vous sera demandé.



Si votre convention est toujours valide en 2021, vous devez mettre à jour les informations de votre fiche puis les valider avant de saisir les séjours 2021.

Si votre convention est arrivée à son terme, vous devez mettre à jour les informations de la fiche de renseignement puis les valider.

Vous recevrez alors une nouvelle convention par mail, à retourner en 2 exemplaires signés, accompagnés des statuts, du projet éducatif de la structure et du projet pédagogique des séjours à l'adresse mail suivante : avel.cafisere@caf.cnafmail.fr

Après avoir étudié la demande, la Caf statuera sur la demande d'agrément. Elle peut également vous demander des informations complémentaires.

A la validation de l'agrément, vous recevrez un mail de confirmation. Une fois avoir mis à jour votre fiche structure, vous aurez accès à la saisie des séjours 2021 sur le site de Vacaf.

Attention, en tant que responsable de la structure, vous êtes chargé de donner des accès à vos collaborateurs.